

Lomé, Togo, 21 avril (Infosplusgabon) - Le Togo et le Gabon ont convenu d'une «gestion concertée» des cas de Togolais vivant en situation irrégulière au Gabon, lors de la visite à Lomé, les 19 et 20 avril dernier, du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'étranger, Noel Nelson Messone, a appris Infosplusgabon de source diplomatique, ce samedi, dans la capitale togolaise.

Hôte du ministre togolais des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale, Robert Dussey, les deux ministres, selon un communiqué rendu public, ont échangé sur plusieurs questions, notamment celle concernant la coopération en matière de migration.

Examinant les questions de coopération en matière de migration, indique le communiqué, les deux ministres ont «convenu d'une gestion concertée des cas de Togolais vivant en situation irrégulière au Gabon, notamment par un système de partage d'informations préalables et une organisation concertée des opérations de rapatriement dans le respect des droits des migrants».

A cet effet, les deux pays ont évoqué la «nécessité d'une incitation au retour volontaire des migrants togolais en situation irrégulière, notamment par la réduction ou l'annulation des frais de visas de sortie définitive du territoire gabonais» et rappelé «l'urgence de la révision de l'accord sur la libre circulation des personnes et des biens, à l'emploi et à l'établissement du 21 mars 1975 qui existe entre le Togo et le Gabon».

Pour ce qui concerne la traite des enfants, qui constitue un sérieux problème entre les deux

pays, Lomé et Libreville se sont félicités des travaux entrepris par les experts des deux pays en vue de «prévenir et de réprimer la traite des enfants par une coopération efficace entre les deux Etats».

Aussi, ont-ils décidé de la «signature prochaine de l'accord en matière de lutte contre la traite des enfants afin de faciliter la coopération et la collaboration dans l'investigation, l'arrestation, la poursuite et l'extradition des coupables à travers les autorités compétentes de chaque Etat».

Les deux pays, concernant les relations bilatérales, se sont «engagés à œuvrer à leur renforcement», notamment dans les domaines politique, économique, scientifique et culturel et se sont mis d'accord pour relancer les activités de la Grande Commission mixte de coopération Togo-Gabon, ainsi que de la signature prochaine d'un accord d'exemption des visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de services des deux Etats.

Ils ont, en outre, procédé à la signature d'un mémorandum d'entente entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays.

Les relations entre le Gabon et le Togo, rappelle-t-on, sont souvent matérialisées par des questions de coopération en matière de migration.

Beaucoup de Gabonais, constate-t-on, étudient dans les universités et grandes écoles au Togo et constituent un nombre non négligeable d'Africains choisissant Lomé comme leur lieu d'étude, comme le font les Tchadiens, Nigériens et Centrafricains à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Par contre, les Togolais au Gabon sont souvent constitués d'enseignants de tous les degrés, des cadres de société, des artisans (menuisiers, électriciens, plombiers, mécaniciens, etc) auxquels se joignent beaucoup de commerçants qui, pour des raisons pratiques, font de la traite des enfants devant servir de boys ou bonnes pour les ménages de Togolais ou Gabonais nantis.

FIN/INFOSPLUSGABON/ATY/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon